

# **Étude Syndex Alpha**

## **Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les secteurs industrie et énergie impactés par le Grenelle de l'environnement et l'évolution du système européen ETS**

---

**ÉLéments de conclusion**

(C. Duchesne)

**Comité de pilotage du plan national de mobilisation en  
faveur des métiers de la croissance verte**

**25 mai 2010**

## → Une étude dans le prolongement de travaux précédents

- ▶ L'étude Syndex / Alpha fait suite à une série de travaux consacrés aux retombées du Grenelle de l'environnement sur l'emploi en France, parmi lesquels :
  - l'étude publiée par le Boston Consulting Group publiée en juillet 2009 (BCG), dont les conclusions ont été publiquement reprises par le chef de l'État. Cette étude chiffre à 600 000 les créations d'emplois à attendre du Grenelle de l'environnement à l'horizon 2020. Elle n'estime pas les destructions d'emplois induites par le Grenelle ;
  - l'étude pilotée par le Fonds mondial pour la nature (WWF), qui chiffre à 684 000 les créations nettes d'emplois à attendre d'une réduction de 30% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020 (en retenant comme scénario de référence le scénario publié en 2005 par l'association négaWatt ;
  - le rapport publié annuellement depuis 2008 par l'Ademe, qui propose une estimation à l'horizon 2012 des emplois dans les activités liées à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables.

## → Apports et limites de l'étude Syndex / Alpha

- ▶ L'apport de l'étude Syndex / Alpha, comparé à ces différents travaux, se situe principalement à deux niveaux.
- ▶ Tout d'abord, elle appréhende les mutations de l'emploi dans leur globalité.
  - À la différence de l'étude BCG, qui ne comptabilise que les emplois créés, elle pointe les risques de destruction d'emplois liés à la mise en œuvre du Grenelle.
  - Elle propose une approche typologique de la vulnérabilité de certaines catégories de travailleurs au regard des possibilités de reconversion et des besoins de formation absente de l'étude WWF.
  - Par conséquent, l'étendue des secteurs industriels étudiés ne se limite pas aux secteurs pourvoyeurs d' « emplois verts » (comme l'étude Ademe).
- ▶ Ensuite, l'étude Syndex / Alpha accorde une grande attention aux stratégies d'acteurs, qui sont analysées secteur par secteur. Resituant ainsi l'approche prospective à la lumière des dynamiques sectoriels.
- ▶ La principale limite l'étude Syndex/Alpha tient à l'approche sectorielle qui ne permet pas de saisir les effets intersectoriels qui doivent être nécessairement pris en compte dans le cadre d'une GPEC Territoriale

## → Contours d'une transition

- ▶ L'étape prospective de l'étude Syndex-Alpha a permis de faire émerger les contours des transitions induites par la mise en œuvre des politiques et mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- ▶ Certes, il demeure difficile de séparer, au sein des dynamiques sectorielles, ce qui ressort en propre de l'impact sur l'emploi des mutations structurelles des industries de ce qui ressort des mutations liées aux engagements du Grenelle et au renforcement de la contrainte carbone.
- ▶ Toutefois, le constat est aujourd'hui partagé : le changement de modèle de croissance, s'il ouvre de nouvelles potentialités de développement, induit simultanément des coûts supplémentaires et le déclassement de certaines activités.
  - Gérer la transition d'un modèle à l'autre suppose que trois conditions soient remplies :
    - ⇒ *la mise en œuvre d'une réelle politique industrielle ;*
    - ⇒ *la sécurisation des parcours professionnels ;*
    - ⇒ *l'articulation du dialogue social au niveau de l'entreprise, du secteur et du territoire.*

## → Une nécessaire politique industrielle

- ▶ L'étude Syndex / Alpha fait nettement ressortir la nécessité d'insérer les mesures du Grenelle dans le cadre d'une politique industrielle plus large, qui prenne en compte l'ensemble des enjeux liés au développement d'une industrie bas carbone.
- ▶ De ce point de vue, nos conclusions convergent largement avec celles formulées par les comités de filière et le COE :
  - *« l'urgence d'une réorientation du modèle de croissance ne permet pas de s'en remettre aux mécanismes traditionnels de l'économie de marché ;*
  - *l'État doit assurer un rôle d'impulsion et de coordination, et contribuer au financement de l'économie dans des domaines que ne peuvent satisfaire les marchés financiers, notamment lorsqu'il s'agit d'investissements de long terme. »*
- ▶ À ce titre, le grand emprunt, les ressources du Fonds stratégique d'investissement et le plan de relance en lien avec les orientations du Grenelle de l'environnement revêtent un enjeu majeur du point de vue du développement de filières industrielles bas carbone en France.



→ Typologie des dynamiques sectorielles

Les dynamiques de l'emploi	Les industries
<b><i>Menace sur l'emploi dans les industries confrontées à la contrainte carbone</i></b>	<b><i>Raffinage, Sidérurgie, Cimenterie, Chimie (amoniac-acide nitrique-noir de carbone-chlorochimie-pétrochimie), Tuiles et briques, Matériaux d'isolation</i></b>
<b><i>Croissance modérée de l'emploi dans le secteur énergétique</i></b>	<b><i>Production d'électricité, Transport de Gaz, Chauffage Urbain</i></b>
<b><i>Mutation des emplois dans les industries au cœur de la transition vers une économie bas carbone</i></b>	<b><i>Automobile</i></b>
<b><i>Croissance de l'emploi dans les industries de biens d'équipements</i></b>	<b><i>Industrie Ferroviaire, Industries des équipements mécaniques et électriques</i></b>

## → Enjeux industriels au regard de la typologie des dynamiques sectorielles

### ▶ **Industries sous contraintes carbone : menace sur l'emploi**

- Développer les économies d'agglomération à travers la constitution de cluster autour des technologies de capture et de stockage du carbone et de cogénération
- Soutenir au niveau européen la mise en place de mesure d'ajustement aux frontières
- Aménager la fiscalité pour modifier les comportements (taxe sur les produits pétroliers, taxe carbone ...)
- Subventionner les énergies renouvelables à travers la politique de rachat de l'électricité (cogénération ...)
- Mutualiser les ressources des PME

### ▶ **Industries hors ETS (produits automobiles, équipements électromécaniques) mutation forte dans l'automobile, potentiel de développement dans les équipements électromécaniques mais quid de la localisation**

- Enjeux de constitution de filières (VE, renouvelables ....) outils pôle de compétitivité apport mais limites liés à leur territorialité développement des outils transversaux à travers de plateformes technologiques cluster/réseau (auto, équipement) : structurant pour le développement industriel
- Gouvernance des relations donneurs d'ordre sous-traitants
- Mutualiser des ressources pour les PME cf modèle Allemand (cluster) et (italien district industriel)
- Développement de normes au niveau européen (cf VE chargement des batteries, Réseaux smart Grid/ interconnexion)
- Politique fiscale de soutien à la R&D
- Mesures d'ajustement aux frontières pour les produits cf REACH

## → Enjeux en matière de GPEC

- ▶ Rendre attractif les métiers (bâtiments, chimie, métallurgie) : Enjeux en matière social sur le statut des salariés (rémunérations, organisation du travail)
- ▶ Transmettre des compétences empiriques entre générations dans le contexte du renouvellement démographique
- ▶ Assurer la transférabilité des compétences entre secteurs localisés sur un même territoire (mobilité au sein des clusters). Développer des approches territoriales et sectorielles utiliser les outils de type CEP cf Chimie, observatoire des métiers transversaux
- ▶ Développer des approches horizontales dépasser les frontières des branches
  - Formation initiale ne correspond toujours aux besoins
    - ⇒ *Certification de qualification professionnel de l'industrie ....CQPI*
    - ⇒ *Soutenir la formation continue*
    - ⇒ *Mettre en place des dispositifs transversaux de formation*
- ▶ Sortir la GPEC des frontières de l'entreprise à travers :
  - le développement des CPTe (Convention Paritaire territoriale de l'emploi)
  - Responsabilité sociale des donneurs d'ordre vis-à-vis de leurs sous-traitants

## → Ce premier travail riche d'enseignements doit être poursuivi dans plusieurs directions

- ▶ Le séminaire de réflexion « emploi Grenelle » conduit sous l'égide du MEEDDM les 04 et 05 mai a mis en évidence la nécessité de poursuivre les travaux engagés dans le cadre de l'étude Syndex/Alpha
- ▶ Mesurer les impacts intersectoriels :
  - par ex l'aspect matériaux cf auto et matériaux apports de l'écologie industrielle par ex balance matériaux approche du puit à la roue (cycle de vie)
  - Évolution des modalités de déplacement cf impact sur l'automobile cf facteur 4 à l'horizon 2030
- ▶ Intégrer les apports l'économie de la fonctionnalité sur l'évolution des usages des produits cf le l'automobile : passer de la possession du bien à son usage : une redéfinition des frontières entre l'industrie et les services vers une extension de la chaîne de valeur de l'industrie.
- ▶ Élaborer une cartographie des compétences transversales